

Compte-rendu**Conseil scientifique - Formation restreinte****Jeudi 16 juin 2022, 15h-17h**

Présents : Olivier Borraz, Séverine Dusollier, Pierre François, Roberto Galbiati, Martin Giraudeau, Angela Greulich, Florence Haegel, Eberhard Kienle, Jeanne Lazarus, Thierry Mayer, Fabrice Melleray, Janie Pelabay, Guillaume Plantin, Frédéric Ramel, Anne Revillard, Mirna Safi, Nicolas Sauger, Guillaume Tusseau, Dina Waked.

Absents ou excusés : Ghazala Azmat, Florence Bernault, Dominique Cardon, Didier Demazière, Alain Dieckhoff, Myriam Dubois Monkachi, Sabine Dullin, Mathieu Fulla, Emmanuelle Loyer, Martial Foucault, Benjamin Marx, Xavier Ragot, Paul-André Rosental, Mathias Vicherat

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission, direction scientifique
Karen Mauger, directrice des ressources humaines
Aline Pascarel, directrice adjointe du pôle académique, direction des ressources humaines

1 / Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 17 mai 2022

Eberhard Kienle indique que ce compte-rendu sera soumis à validation lors de la séance du 5 juillet.

2 / Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en droit européen

Séverine Dusollier indique que le comité a reçu une quarantaine de candidatures de très grande qualité pour ce poste d'*Assistant Professor* en droit européen, dont six ont été sélectionnés pour audition (quatre femmes, deux hommes). Suite au désistement

de l'un d'eux, cinq personnes (un homme, quatre femmes) ont été auditionnées le 30 mai dernier. Trois d'entre elles ont été classées.

Séverine Dusollier indique que le comité de sélection a classé en premier Raphaële Xenidis, actuellement *lecturer* en droit européen à l'Université d'Édimbourg et Marie Slodowska-Curie Fellow entre l'Université d'Édimbourg et l'Université de Copenhague. Raphaële Xenidis travaille sur les questions d'égalité, d'anti-discrimination, de droits fondamentaux, d'algorithme et d'intelligence artificielle. Elle développe des outils critiques dans son analyse du droit européen, ainsi que des études sociologiques sur les mobilisations et les stratégies de mitigation. Séverine Dusollier ajoute que lors de sa présentation, Raphaële Xenidis a su convaincre le comité de sélection sur la qualité de son profil et de ses recherches, ainsi que sur son envie de venir rejoindre Sciences Po.

Séverine Dusollier présente la seconde personne classée. Il s'agit de Carolyn Moser, qui travaille au Max Planck Institute de Heidelberg, où elle étudie les questions de sécurité et de gouvernance de l'espace européen. Elle travaille à l'intersection du droit européen, de la science politique et des relations internationales.

Séverine Dusollier présente le candidat classé en troisième position. Il s'agit de Stephen Coutts, *lecturer* au University College of Cork, en Irlande, docteur de l'Institut universitaire européen. Ses travaux portent sur les questions de citoyenneté européenne, ainsi que sur des sujets de criminal law, domaine dans lesquels ses nombreuses publications lui confèrent d'ores et déjà une très bonne réputation.

Séverine Dusollier précise que Carolyn Moser et Stephen Coutts ont d'excellents dossiers et ont parfaitement réussi leur audition. Le comité a souhaité classer Raphaële Xenidis en première position pour l'originalité de ses méthodes et de son approche du droit, la plus compatible avec les travaux de l'Ecole de droit.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en droit européen.

3 / Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en sociologie

Mirna Safi rappelle que ce poste d'*Assistant Professor* à l'OSC selon trois critères : il s'agissait de trouver une personne travaillant sur les inégalités sociales, qui publie dans les revues centrales internationales, et qui maîtrise les méthodes qualitatives. Mirna Safi indique que 105 candidatures ont été reçues : 65 femmes et 40 hommes. Six candidats ont été auditionnés : 5 femmes et un homme. Le comité de sélection a classé deux candidates : Magda Boutros en première place, et Selin Siviş en deuxième place.

Mirna Safi présente le profil de Magda Boutros, actuellement *assistant professor* en sociologie à l'Université de Washington. La candidate a soutenu une thèse en 2020 en sociologie à la Northwestern University. Magda Boutros travaille avec des méthodes qualitatives et d'ethnographie, et ses travaux sont à l'intersection de la sociologie et du

droit. Elle travaille également sur les thématiques de *criminal justice inequality* et *police inequality*. Elle a par ailleurs travaillé en Égypte sur les interactions avec la police, le harcèlement, et a également travaillé sur la police en France. Magda Boutros étudie ces sujets d'un point de vue comparatif. Elle a publié dans des revues importantes en sociologie, comme *Social Problems*, une revue très visible, notamment pour les études qualitatives. Magda Boutros a aussi publié dans *Theory and Society*, une revue centrale en théorie sociale, ainsi que dans la *Law & Society Review*. Mirna Safi explique que tous ses travaux et perspectives ont très fortement convaincu le comité de sélection pour la placer en première position.

Mirna Safi présente ensuite le parcours de la candidate classée en deuxième position. Selin Siviş a soutenu sa thèse à l'Université de l'Essex en 2021. Elle a travaillé avec des personnes reconnues dans le domaine des migrations. Selin Siviş travaille elle aussi avec des méthodes qualitatives d'ethnographie, sur des sujets de migration, notamment les réfugiés syriens en Turquie. Elle a publié des travaux dans les meilleures revues en sociologie des migrations, et présente en outre un nombre impressionnant de papiers en cours, avec là aussi des dimensions comparatives.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en sociologie.

4 / Avis sur le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en droit, profil questions digitales

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en droit, profil questions digitales.

5/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un Professeur ou une Professeure des Universités (poste public) en philosophie

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des Universités (poste public) en philosophie.

6/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Associate Professor tenured* (poste privé), profil inégalités environnementales

Plusieurs membres du Conseil souhaitent obtenir des précisions sur ce poste, faisant part de leur étonnement quant à un profil qui ne figurait pas au plan de recrutement initial et qui ne semble pas émaner d'un département mais seulement d'un centre. Dans un contexte de raréfaction des sources de financement pour réaliser des recrutements, il semblerait indispensable que des profils ne figurant pas au plan de recrutement soient collectivement discutés.

Guillaume Plantin rappelle que le plan de recrutement initial prévoyait six créations de postes, réduites en cours de période à quatre créations, mais qu'il est parvenu à conserver la possibilité de deux créations de postes non attribués à une discipline, afin de pouvoir saisir des opportunités sur des profils exceptionnels. Plusieurs disciplines l'ont approché ces dernières années dans cette perspective. C'est dans ce contexte que Mirna Safi lui a fait part de l'intention de l'OSC de recruter un ou une collègue sur les inégalités environnementales, afin de renforcer la cohérence de l'agenda de recherches de ce centre, et de s'inscrire dans la stratégie globale de l'institution. Il s'avère que Mathias Vicherat, dès sa prise de fonction, a exprimé le souhait de recruter rapidement des personnes ayant une visibilité importante, dans et au-delà des cercles académiques, sur les questions environnementales.

Mirna Safi ajoute que la fiche de poste est délibérément présentée de manière serrée sur les inégalités environnementales en vue d'attirer un profil précis, mais que le poste est ouvert et que le comité de sélection procédera régulièrement à l'examen des dossiers de candidatures, comme pour tout autre recrutement d'un membre de la faculté permanente.

Eberhard Kienle conclut en indiquant que la procédure est tout à fait en règle, et précise que la question n'est pas ici de voter sur cette procédure, mais bien sur la fiche de poste.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Associate Professor tenured* (poste privé), profil inégalités environnementales.

7/ Avis sur le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Associate Professor tenured* (poste privé), profil inégalités environnementales

Jeanne Lazarus indique s'être étonnée en voyant le comité de sélection, qui ne comporte pas parmi les internes de spécialiste de l'environnement. Jeanne Lazarus estime que même au sein de l'OSC, des personnes auraient pu être sollicitées.

Mirna Safi indique qu'il n'y a pas de spécialiste de l'environnement à l'OSC, et c'est bien la raison pour laquelle l'objectif est d'en recruter. Elle ajoute que les membres extérieurs sont en revanche tous extrêmement reconnus sur le sujet.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Associate Professor tenured* (poste privé), profil inégalités environnementales.

8/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une titulaire d'une chaire de Professeur Junior (poste public) en science politique, profil action internationale des États autoritaires

Eberhard Kienle indique qu'il n'y a pas de présentation orale pour ce point, mais que Frédéric Ramel pourra répondre aux éventuelles questions. Eberhard Kienle ajoute que les documents sont disponibles sur le drive.

En réponse à une question de Thierry Mayer, Frédéric Ramel que la charge d'activités pédagogiques proposée dans la fiche de poste correspond au service des *Assistant Professors* FNSP, à savoir 48 heures d'enseignement et 40 heures de service complémentaire. En outre, il précise que les conditions de titularisation, non détaillées dans la fiche de poste, seront vraisemblablement celles des *Assistant Professors* FNSP qui candidatent à la tenure.

Jeanne Lazarus indique que la fiche de poste précise que la personne enseignera à Dijon ou au Havre, et demande si Sciences Po peut légalement obliger un collègue à aller enseigner sur un campus ou un autre.

Frédéric Ramel indique qu'il est systématiquement prévu que les personnes recrutées à Sciences Po enseignent à la fois en master et au collège. Or, comme il y a deux campus qui sont étroitement associés au profil du poste, la Chine d'une part et la Russie d'autre part, Frédéric Ramel estime qu'il est cohérent du point de la stratégie de l'établissement ainsi que d'un point de vue pédagogique d'orienter la personne recrutée sur une offre pédagogique qu'elle élaborera pour ces deux campus. Frédéric Ramel propose d'utiliser le conditionnel pour introduire une forme de flexibilité.

Guillaume Plantin rappelle que dans toutes les lettres d'engagement figure l'information que les enseignements se dérouleront à Paris ou en campus en région.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une titulaire d'une chaire de Professeur Junior (poste public) en science politique, profil action internationale des États autoritaires.

9/ Avis sur le passage en deuxième partie de tenure track de Philipp Brandt

Jeanne Lazarus indique que Philipp Brandt est actuellement *Assistant Professor* au CSO. Depuis son arrivée, Philipp Brandt a particulièrement œuvré à son intégration tant au CSO et au sein du département de sociologie qu'en France, où il s'est installé sans parler la langue. Les rapporteurs sollicités pour sa mid-tenure ont rendu des avis très positifs.

Jeanne Lazarus explique que Philipp Brandt développe des recherches en ethnographie computationnelle. Cette approche originale consiste à la fois à développer des méthodes computationnelles, mais aussi à utiliser des approches venues de la sociologie qualitative. Philipp Brandt poursuit ainsi des programmes de recherche ambitieux, aussi bien sur le plan théorique qu'en termes de méthodes, avec plusieurs objets sur lesquels il a déjà commencé à publier plusieurs travaux intéressants. Un ouvrage est en cours d'élaboration, émanation de sa thèse, appelé à s'étoffer avec les recherches menées depuis sa thèse. Jeanne Lazarus conclut en

indiquant le comité de mid-tenure est tout à fait favorable au passage de Philipp Brandt en deuxième partie de tenure track.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le passage en deuxième partie de tenure track de Philipp Brandt.

10/ Questions diverses

Eberhard Kienle indique premièrement que la remise du doctorat honoris causa aura lieu le 21 juin à 18 heures.

Il indique par ailleurs que l'élection partielle pour un des sièges du Conseil scientifique est en cours. Les membres ont reçu une convocation à voter le 28 et le 29 juin par voie électronique.

11/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en économie, profil histoire économique, finance et macroéconomie internationale

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en économie, profil histoire économique, finance et macroéconomie internationale.

12/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en économie, profil macroéconomie quantitative appliquée

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en économie, profil macroéconomie quantitative appliquée.

13/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en économie, profil finance internationale

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en économie, profil finance internationale.

14/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en science politique, profil relations internationales et multilatéralisme

Eberhard Kienle indique que ce point est retiré de l'ordre du jour, et sera discuté lors du prochain Conseil scientifique.

15/ Avis sur l'obtention de la tenure de Bruno Cousin

Roberto Galbiati présente le dossier de Bruno Cousin, *Assistant Professor* en sociologie au CEE depuis 2016, après six années passées à Lille en tant que maître de conférences. Avant ce poste, il a fait deux années en postdoc, dont une à l'OSC au sein duquel il a aussi soutenu sa thèse, sous la supervision de Marco Oberti et d'Edmond Préteceille, en co-tutelle avec l'Université Milan-Bicocca.

Spécialiste de sociologie urbaine, Bruno Cousin développe un programme de recherches à l'intersection entre la sociologie humaine et la sociologie des classes supérieures, ou sociologie des élites. Bruno Cousin a par exemple des travaux comparatifs de sociologie des élites en milieu urbain, sur plusieurs sites. Roberto Galbiati indique aussi que depuis 2016, Bruno Cousin est extrêmement productif d'un point de vue quantitatif, avec un nombre impressionnant d'articles publiés. Bruno Cousin a aussi édité deux *special issues* de revues, et a fait éditer trois livres. Roberto Galbiati précise que depuis son arrivée à Sciences Po, Bruno Cousin a publié huit articles dans des revues.

Roberto Galbiati indique que les quatre rapports externes sont extrêmement positifs, ainsi que les rapports de la directrice du centre de recherche et de la directrice du département de sociologie.

Roberto Galbiati souligne que dans ce type de sociologie comparative, il est très important à un certain niveau de carrière d'avoir un livre en nom propre. Roberto Galbiati s'interroge donc sur le fait que Bruno Cousin n'a pas encore de livre.

Jeanne Lazarus indique, s'agissant de cette question du livre, qu'elle a été également discutée au sein du comité de tenure. Jeanne Lazarus confirme que le comité a été très enthousiaste et très positif sur l'ensemble des travaux de Bruno Cousin et sur sa participation à la vie collective. Le seul point concerne effectivement ce livre en nom propre, et le comité l'invite à s'y mettre rapidement. Jeanne Lazarus précise toutefois qu'il y a une promesse dans son rapport de tenure que l'HDR sera transformée en livre. Jeanne Lazarus explique enfin que la sociologie se transforme aussi, et le livre est moins indispensable qu'il ne l'a été sans doute par le passé.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la demande d'obtention de tenure de Bruno Cousin.

16/ Avis sur l'obtention de la tenure de Martin Giraudeau

Eberhard Kienle donne la parole à Dina Waked pour présenter le dossier de Martin Giraudeau.

Dina Waked indique qu'elle fera sa présentation orale en anglais, les rapports ayant été rédigés en anglais.

Martin is a specialist on the historical sociology of capitalism- his work uses “total textual sociology” paired with theoretical insights from STS. Since joining Sciences Po in 2018, he has two book projects, one of which is his HDR. He has also published 3 journal articles, 5 book chapters and several other publications (editorials, books reviews, etc.). With regards to the reports written in view of Martin’s tenure - here is a short summary of each:

There are two the reports from Sciences Po:

First, the director of his department (DD), Jeanne Lazarus, has written in support of his tenure. According to her, Martin has been very invested in the activities of the department. He has been teaching on the different campuses, Le Havre, Dijon and Poitiers. He has developed 7 courses, one of which is taught at the *formation commune*, and the rest between the college and the master programs. He is the departments co-referent for the college and has been a member in the supervision of several doctoral and post-doctoral students.

The second letter by the director of his unité (DU) Oliver Borraz, equally supports his tenure. In this letter, the emphasis is on Martin’s unique research on the historical sociology of capitalism, which he captures through the written texts that entrepreneurs and firms leave behind, such as accounting documents, reports etc. Martin’s HDR is equally praised which is now being turned into a book with Columbia University Press.

Four external reports have been provided assessing Martin’s work – they are all extremely positive and supportive of his tenure.

The first report is provided by an Associate Professor of Accounting at the LSE, who supports Martin’s tenure and promotion to the title of Associate Professor in the strongest possible sense. She emphasizes Martin’s multidisciplinary and his distinctive, innovative approach to the study of the history capitalism, entrepreneurship and business plans. According to her, Martin has managed to establish a distinctive, internationally recognized research trajectory, with a well-defined, ambitious intellectual agenda. Her long report ends with the strongest possible support for Martin’s tenure, which would grant him an equal promotion at other institutions, including LSE.

The second report is provided by an Associate Professor, at the School of Management at Yale University. She considers his contribution to economic sociology and the social

sciences to be a very significant one and that his work is empirically rich and historically illuminating and adds specific historical information to our base of knowledge about the evolution of the modern world. She is very supportive of Martin's tenure which she believes would be awarded at any similar US university, including Yale.

The third report assessing Martin's work is written by a Professor at Copenhagen Business School. Among others, he appreciates that Martin is internationally networked. He ends his report not doubting that Martin should be promoted and deserves tenure.

The fourth letter is provided by an Associate Professor at the Department of Sociology at the University of Texas. He writes that he enthusiastically supports the granting of tenure to Martin, without the slightest hesitation, and in the strongest possible terms. He highlights that Martin has made important contributions to several fields and subfields, including economic sociology, business history, accounting, management, science and technology, and others.

Finally, the tenure committee at the sociology department of Sciences Po, which has also evaluated these external reports and the tenure file of Martin, has also issued a unanimously positive opinion with regards to his tenure. In this report his unique and multidisciplinary research is once more stressed, as well as his excellent teaching record, his integration at Sciences Po, and the diffusion of his research through conferences and editorial boards.

All these reports testify to the extent Martin is an outstanding researcher and professor and all are strongly supportive of his tenure.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la demande d'obtention de tenure de Martin Giraudeau.

17/ Avis sur l'obtention de la tenure de Sukriti Issar

Séverine Dusollier présente le dossier de Sukriti Issar. Titulaire d'un B.A en psychologie à New Delhi, Sukriti Issar a poursuivi des études en communication à Cornell University puis a fait un PhD en sociologie à Brown University, suivi par un post-doctorat à Oxford University. Recrutée à l'OSC en 2015, elle a soutenu son HDR en 2020. Séverine Dusollier précise que son parcours est extrêmement pluridisciplinaire, et Sukriti Issar continue cette approche dans ses recherches, ce que soulignent tous les reviewers qui ont remis un rapport sur sa tenure.

Séverine Dusollier indique que Sukriti Issar travaille principalement sur les analyses historiques des changements institutionnels des villes, et particulièrement sur Mumbai. Sukriti Issar étudie notamment l'impact des institutions coloniales sur la propriété, sur les discriminations religieuses et sur la constitution des villes, en

combinant différentes approches : historiques, sociologiques, mais aussi de science politique et démographiques. Séverine Dusollier souligne que cette pluridisciplinarité se retrouve très largement dans ses publications, qui sont extrêmement diverses et sont publiées dans de nombreuses revues en science politique, en urbanisme, en démographie et en sociologie. Ceci a également été souligné par tous les reviewers de manière très positive. Les reviewers insistent en outre sur la finesse des analyses de Sukriti Issar et sur la diversité de ses méthodes, qualitatives et quantitatives, ainsi que sur l'utilisation de l'analyse spatiale. Sukriti Issar a ainsi publié huit articles depuis qu'elle est arrivée à Sciences Po. Quatre articles sont actuellement en peer review. Elle prépare par ailleurs un livre basé sur son HDR, qui traitait de l'incendie de Bombay en 1803, et elle prévoit que ce livre soit le premier d'une trilogie d'ouvrages sur la question de la ville de Bombay. Sukriti Issar développe également des comparaisons nord-sud, et a fait beaucoup d'études postcoloniales très intéressantes.

Séverine Dusollier indique que tous les reviewers sont très enthousiastes sur la qualité et la quantité de la recherche de Sukriti Issar, avec peut-être une seule réserve, qui paraît mineure, soulevée par un des reviewers, qui déplore que les présentations de la chercheuse à des conférences internationales soient un peu faibles. Sukriti Issar a en effet participé à plusieurs conférences internationales, mais celles-ci étaient souvent dans des institutions par lesquelles elle est passée. Séverine Dusollier estime toutefois que cet élément ne lui a pas paru être un véritable obstacle.

Séverine Dusollier ajoute que Sukriti Issar enseigne au Collège universitaire après plusieurs années au campus du Havre, et enseigne également en Master, notamment en sociologie, et à l'École urbaine. Séverine Dusollier précise que ses cours portent sur la sociologie générale ainsi que sur ses spécialités de recherche. Sukriti Issar a d'excellentes évaluations de ses étudiants ; elle a repris la direction du Master Governing the Large Metropolis depuis cette année.

En termes d'implication au sein de Sciences Po, Séverine Dusollier indique que tout le monde au département et à l'OSC insiste sur l'intégration de Sukriti Issar, alors qu'elle est arrivée en France sans parler la langue. Elle s'est réellement impliquée dans toute une série d'instances institutionnelles. Elle est ainsi membre du Conseil scientifique, et elle a aussi co-dirigé le research track de l'École urbaine pendant six ans. Sukriti Issar collabore aussi avec la DAI sur l'Inde. Elle a également plusieurs activités en ligne de diffusion de ses recherches et de ses méthodes, notamment via un blog sur les méthodes à destination des étudiants. Sukriti Issar transforme les résultats de ses recherches sur un site internet et un outil en ligne sur la ville de Bombay, à destination de la population indienne.

Séverine Dusollier conclut en soulignant que le dossier de Sukriti Issar est extrêmement riche et original, répétant que tous les rapports sont très élogieux et soutiennent sa tenure sans réserve, ainsi que les rapports du département et de la directrice d'unité.

Thierry Mayer prend la parole pour une remarque formelle. Il indique qu'il y a une pression assez forte de la direction scientifique pour finaliser les procédures de tenure en mars. Thierry Mayer rappelle qu'il s'agit d'offrir les moyens à un candidat à la

tenure non retenu de postuler dans d'autres établissements. Or, en l'occurrence, le conseil scientifique doit rendre trois avis le 16 juin. Thierry Mayer indique que ce sujet a déjà été abordé, et estime qu'il serait bien que l'ensemble des disciplines respecte ce qui est normalement la règle pour les tenures. Thierry Mayer invite donc les départements à faire l'effort de s'y prendre plus tôt, car il y a à l'heure actuelle de très grosses différences.

Jeanne Lazarus précise que des raisons conjoncturelles expliquent ce décalage dans le temps, avec notamment des dates tardives de soutenance d'HDR de certains des candidats cette année. Jeanne Lazarus explique en outre être tout à fait consciente de la pression, le comité de tenure ayant eu lieu le 7 juin, ce qui a également laissé peu de temps aux rapporteurs pour rédiger leurs rapports.

Thierry Mayer estime que ce serait une bonne politique, de manière générale, de s'accorder collectivement sur le fait que ce n'est pas un service à rendre aux candidats de les laisser finaliser leurs dossiers aussi tardivement.

Eberhard Kienle indique que l'appel a été entendu et noté, et espère que le calendrier sera respecté pour les années à venir.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la demande d'obtention de tenure de Sukriti Issar.

18/ Avis sur la demande d'éméritat de Dominique Boullier

Nicolas Sauger rappelle que Dominique Boullier, Professeur des universités, partira à la retraite au 1^{er} septembre 2022, et demande son éméritat dans cette perspective. Dominique Boullier, actuellement membre du CEE, est arrivé en Sciences Po en 2008. Son parcours au sein de l'institution a été interrompu pendant quelques années, puisqu'il a pris la direction du Social Media Lab à Lausanne, mais Nicolas Sauger souligne que son parcours au sein de Sciences Po est complet : conseiller de Richard Descoings sur les questions numériques, il a enseigné de manière large et complète dans toutes les écoles de Sciences Po, et a développé des programmes de recherche à la fois au sein du médialab avec Bruno Latour et au sein du CEE.

Nicolas Sauger aborde ensuite les projets de Dominique Boullier, avec notamment deux livres à paraître dans les prochaines années dans le cadre de son éméritat. Un projet concerne notamment un livre dans le prolongement de ses dernières recherches sur la sociologie et sur la façon d'habiter en termes de sociologie urbaine. Nicolas Sauger souligne de plus que Dominique Boullier a un parcours pluridisciplinaire particulièrement marqué, allant de la psychologie aux sciences cognitives. Son deuxième projet de livre concernera les sciences sociales, le titre annoncé étant « Le temps des traces : une théorie sociale des propagations ». Dominique Boullier indique par ailleurs en termes de recherche sa participation pour les prochaines années, avec un projet H2020 dans lequel il est déjà impliqué, sur la science citoyenne. Nicolas Sauger souligne que Dominique Boullier indique non seulement un programme de recherche bien chargé pour ces prochaines années, mais

aussi une volonté de continuer à être impliqué au niveau des enseignements. Il a ainsi déjà pris contact avec l'Institut des compétences et de l'innovation pour proposer un plan stratégique, ou en tout cas évaluatif, sur les différentes innovations pédagogiques et les différentes manières de renouveler l'enseignement.

Nicolas Sauger conclut en indiquant que Dominique Boullier présente un programme d'activité ambitieux, à la fois du côté recherche, mais aussi du côté pédagogique, ce qui semble tout à fait idoine pour un projet d'éméritat comme Professeur des universités.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la demande d'éméritat de Dominique Boullier.

19/ Avis sur la demande d'éméritat de Marc Lazar

Florence Haegel rappelle brièvement quelques éléments de la carrière de Marc Lazar, qui, avant de rejoindre Sciences Po en tant que professeur d'histoire, était professeur à l'Université de Nanterre. Que ce soit à Nanterre ou à Sciences Po, Marc Lazar a toujours pris en charge de nombreuses responsabilités — responsable de département à Nanterre, directeur de l'École doctorale à Sciences Po, ainsi que directeur du département d'histoire, directeur du centre d'histoire, co-président du Bureau scientifique puis président du Conseil scientifique de Sciences Po.

Spécialiste du communisme, dans une approche comparée entre la France et l'Italie, Marc Lazar a développé des travaux sur la gauche, comme en témoignent ses publications. Plus récemment, il a entamé un chantier de recherche sur le populisme. Florence Haegel indique que Marc Lazar a été un go-between des sciences sociales françaises et italiennes en histoire politique. Marc Lazar demande l'éméritat dans la perspective d'une forte activité d'écriture, mentionnant notamment un ouvrage théorique sur le populisme ainsi qu'un ouvrage de synthèse sur la politique en Italie.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des Universités et assimilés la demande d'éméritat de Marc Lazar.